

# ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION ET REPRISE D'ENTREPRISE

## I - DÉTERMINER LA VIABILITÉ DE SON PROJET D'ENTREPRISE

- 1 : SAVOIR RÉALISER UNE ÉTUDE DE MARCHÉ
- 2 : DÉTERMINER LA RENTABILITÉ DE SON PROJET
- 3 : SAVOIR CONSTRUIRE SON BUSINESS PLAN

## II - ÊTRE CAPABLE DE CHOISIR LE STATUT JURIDIQUE DE SON ENTREPRISE

- 1 : L'ENTREPRISE INDIVIDUELLE
- 2 : L'AUTO-ENTREPRENEUR
- 3 : LA PROFESSION LIBÉRALE
- 4 : LES FORMES SOCIÉTALES
- 5 : PESER LES AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS EN FONCTION DU STATUT CHOISI
- 5 : CONNAÎTRE SA RESPONSABILITÉ CIVILE ET PÉNALE EN TANT QUE DIRIGEANT

## III - CONNAÎTRE L'ENVIRONNEMENT LÉGAL DE L'ENTREPRISE CRÉÉE

- 1 : LES OBLIGATIONS COMPTABLES
- 2 : LES OBLIGATIONS FISCALES
- 3 : LES OBLIGATIONS SOCIALES
- 4 : LES OBLIGATIONS JURIDIQUES

## IV - PÉRENNISER SON ENTREPRISE

- 1 : PAR LE FINANCEMENT PERSONNEL
- 2 : PAR LES AIDES ET SUBVENTIONS
- 3 : PAR LE CREDIT PROFESSIONNEL
- 4 : PAR LE RECOURS AUX BUSINESS ANGELS
- 5 : PAR LA GESTION FINANCIÈRE EFFICACE DE SON ENTREPRISE

## V - ASSURER SA VISIBILITÉ : MARKETING & COMMUNICATION DIGITALE

- 1 : DÉFINIR SA STRATÉGIE COMMERCIALE À COURT, À MOYEN ET À LONG TERME
- 2 : CONSTRUIRE SON PLAN DE COMMUNICATION ANNUEL
- 3 : CRÉER SON SITE INTERNET ET ASSURER SA VISIBILITÉ SUR LE WEB
- 4 : MENER DES CAMPAGNES PROMOTIONNELLES SUR LES MÉDIAS SOCIAUX
- 5 : PROTÉGER SON INVENTION OU/ET SA MARQUE À L'INPI
- 6 : DÉVELOPPER ET DÉFENDRE SA NOTORIÉTÉ

## VI - RESSOURCES HUMAINES ET SOUS-TRAITANCE

- 1 : RECRUTER AU PÔLE EMPLOI ET SUR LES PLATEFORMES SPÉCIALISÉES
- 2 : SAVOIR RECOURIR À LA SOUS-TRAITANCE
- 3 : SAVOIR CHOISIR LE CONTRAT DE TRAVAIL ADAPTÉ AUX BESOINS DE L'ENTREPRISE
- 4 : SAVOIR CONSTRUIRE UNE GRILLE DES RÉMUNÉRATIONS
- 5 : SAVOIR SE SÉPARER DE SES COLLABORATEURS EN TOUTE SÉCURITÉ